

Ecole normale supérieure de Rennes

Concours D1 2014

EPREUVE ECRITE D'ANGLAIS

L'épreuve comportait une version et la rédaction d'une réponse à une question posée en anglais. Le jury a corrigé 30 copies. Les notes attribuées vont de 4 à 14,5/20. La moyenne est de 9.65/20 et l'écart-type de 3,23.

1. TRADUCTION

Le texte de la version (199 mots, titre non compris) a été adapté d'un article de *New Republic*, du 25 novembre 2013. Le jury a découpé ce texte en 7 unités de traduction, chacune comptant pour un certain nombre de points-faute maximal. Ce découpage permet une évaluation indépendante des différentes unités du texte afin qu'un éventuel surplus de points-faute sur une unité ne puisse pas affecter l'évaluation des autres unités de traduction. Les points-faute sanctionnent, par ordre croissant de gravité, les fautes d'accent et d'orthographe ; les maladroites et les faux-sens ; les contresens, les fautes de temps et de détermination nominale ; enfin les barbarismes, les non-sens et les fautes de syntaxe. Ce rapport ne prétend pas à l'exhaustivité : il s'agit de pointer certaines difficultés rencontrées par les candidats et de faire des recommandations afin que ces écueils soient évités par les futurs préparateurs.

Teneur générale du texte et style

Le sujet proposé portait sur l'évolution de l'utilisation d'un signe particulier de ponctuation en langage écrit, le point, avec le développement de la communication numérique, notamment le langage SMS. Le style de l'écriture est à la fois soutenu mais aussi un peu familier, les exemples anecdotiques réels, les références historiques pertinentes et la problématique bien de l'actualité dans le monde de la recherche en linguistique. Le contexte était suffisamment clair pour pouvoir aisément faire des hypothèses sur le sens de certains mots ou tournures, alliant donc un sujet réel dans la vie des jeunes candidats avec un sujet pertinent dans un domaine scientifique – la linguistique. La majorité des difficultés relevait donc de tournures syntaxiques délicates à traduire en français. En revanche le texte ne présentait pas beaucoup de difficultés majeures en termes de lexique.

Traduction

Bien que relativement court, le texte n'était pas facile et comportait beaucoup de subtilités de la langue anglaise qui ont posé beaucoup de difficultés pour certains candidats. Une vigilance était nécessaire pour éviter les omissions et les ruptures de syntaxe. De nombreux candidats ont toutefois cédé à la tentation de la traduction littérale avec les écueils habituels du genre. Une qualité essentielle, à ne pas négliger, est de rédiger dans un bon français, et à cet égard, la relecture distanciée du document traduit aurait permis à certains candidats d'éviter des formulations simplement incorrectes ou carrément loufoques. En exemples : un candidat a systématiquement traduit « le point » (*period*) par « la virgule » (*comma*) - erreur majeure de non sens, un autre a confondu le sens d'une phrase « *how and why did the period get so pissed off ?* ». Ici le sens porte sur le fait que le point s'est mis en rogne, or la traduction proposée porte sur le fait que le point « ...est devenu chiant » - erreur majeure de contresens. Enfin un candidat n'a pas du tout traduit « the period », l'écrivant systématiquement en anglais dans la traduction – erreur majeure de refus de traduction.

Calques lexicaux – contresens et non-sens:

Le texte ne prêtait que peu aux calques lexicaux, pourtant quelques mots/expressions isolés ont fait l'objet de traductions de contresens et de non-sens, à commencer par « **Recently, however, it's started getting angry** ». Il fallait la traduire comme suite **Le point commence à s'énerver/s'emporter/se mettre en colère** or le jury a rencontré des traductions de contresens comme : « ...on commence à lui donner une connotation péjorative /...commence à énerver certaines personnes /...commence à susciter de l'agacement ». C'est « le point » qui s'énerve, mais pas les autres ! Le point est le sujet de la phrase et non pas l'objet.

Il convient de souligner qu'une erreur majeure de syntaxe s'est produite ici et a été fortement pénalisée : **Récemment il a commencé à...** or la phrase est au présent parfait en anglais et une traduction au prétérit change entièrement son sens.

Un segment qui a posé problème pour la majorité des candidats est « **This is an unlikely heel turn in linguistics** » qui ne pouvait évidemment pas être traduit tel quel, car la métaphore ne fonctionne pas en français. Le terme qui convenait le plus est **Voilà bien un rebondissement/coup de théâtre imprévisible en linguistique** ou bien encore en prenant l'exemple proposé par un candidat (que le jury a bonifié) : **Voilà un improbable pied de nez à la linguistique.**

Un autre segment délicat : « **...but digital communications are turning it into something more aggressive** ». Ici, le «turning it into» a posé, systématiquement, énormément de soucis notamment à cause du sous-entendu de « transformation ou de changement » or en réalité l'idée portait sur la représentation ou la projection d'image. Ainsi fallait-il traduire ; **mais la communication numérique en fait/fait de lui quelque chose de plus agressif.**

Mise en Français, Orthographe et Syntaxe

En anglais, les professions sont précédées d'un article, ce qui n'est pas le cas du français. Ainsi fallait-il traduire *Mark Liberman, professeur de linguistique de l'Université de Pennsylvanie*, sans aucune détermination.

Les candidats doivent également veiller à employer le nombre qui convient, car là où le singulier est de rigueur en français, c'est le pluriel qui convient en anglais, et vice versa. Par exemple, « **digital communications** » qui se traduit en français au singulier « **la communication numérique** » et non pas au pluriel. De plus *digital* se traduit comme *numérique* or la tendance allait vers la traduction suivante : **communications électroniques.**

Il va sans dire que l'on attend des candidats une orthographe sans faute, et dans l'ensemble, on relève relativement peu d'erreurs dans les copies. Les erreurs d'orthographe grammaticale (par exemple les accords sujet-verbe, eg. * *a commencer à ...*) et les erreurs affectant le sens (inexistantes ici) sont pénalisées plus gravement.

Le jury encourage fortement les candidats à se relire et à se demander si ce qu'ils ont écrit fait réellement sens dans la langue d'arrivée ; il faut toujours se demander ce que l'on dirait, en de telles circonstances, dans sa langue maternelle ; cela suppose un certain détachement, qui oblige à s'interroger sur le contenu, et non la forme.

Les ruptures de syntaxes sont pénalisées très lourdement. Une relecture attentive aurait permis à certains candidats d'éviter notamment :

* *il commence à s'énerver* → à être empreint de colère

* *dans la majeure partie du langage écrit* → dans la plupart des langues

* *que je lui envoyais* → que je lui avais envoyé

* *à entrer dans la langue écrite* → à pénétrer la langue

* *au fur et à mesure que le mot écrit s'est émancipé du mot parlé* → mots écrits / mots oraux (sanction au pluriel X2)

2. REDACTION

Seconde partie de l'épreuve écrite, répondre à la question suivante, en anglais, en 100 mots maximum :

With the advent of new technologies, to what extent has the role of punctuation changed in interpersonal communication?

Le jury attire l'attention des candidats sur le fait que la limite supérieure du nombre de mots n'est pas donnée à titre indicatif, elle est à respecter impérativement. La tendance est plutôt à dépasser légèrement (voire beaucoup) la limite supérieure, avec quelques exceptions. Tout dépassement a été pénalisé car le jury n'a que pris en compte la rédaction jusqu'à la hauteur de 100 mots (120 mots au maximum). Certes, la taille de la rédaction demandée n'autorisait pas des fantaisies stylistiques ou des parties disproportionnées mais une introduction trop longue déséquilibrait généralement l'ensemble et il en résultait une notation assez faible.

Les trois critères retenus par le jury pour l'évaluation de l'essai sont : la cohésion, la pertinence et la correction linguistique.

Cohésion

Si certains candidats se sont efforcés de rédiger un essai construit et cohérent, bon nombre de copies ne répondaient pas encore aux exigences du jury pour ce type d'exercice. Certes, il est difficile d'inclure tous les éléments d'une véritable introduction de dissertation en une centaine de mots ; pourtant un certain nombre de candidats sont parvenus à rédiger une introduction qui, bien que brève, faisait apparaître amorce, courte problématique et plan rapide. Si ce dernier n'est pas essentiel en raison de la limite de mots, en revanche le reste est largement faisable en une ou deux phrases succinctes.

Ce qu'il est essentiel de respecter est la cohésion interne du devoir. Le jury doit avoir le sentiment d'une progression logique, à l'aide notamment de mots de liaison clairs et cohérents. Nous invitons à ce sujet les candidats à réviser l'emploi des connecteurs logiques, afin que ceux-ci soient, d'une part, un peu plus élaborés que *so*, *but* et *and*, et, d'autre part, qu'ils soient employés à bon escient. Par exemple, *if* n'est employé en anglais que pour exprimer une condition, et non la concession. Aussi, *then* ancre les événements dans le temps, pour évoquer une chronologie ; il ne saurait être employé pour ajouter une information.

Pertinence

Le contenu des essais s'est avéré très décevant ; parfois même la rédaction était hors-sujet ou incompréhensible.

S'il n'y avait pas de progression type, en revanche le jury a particulièrement apprécié les candidats qui :

- ont élargi leurs exemples et leurs références avec des citations,
- ont développé au moins 3 arguments différents,
- ont tenté d'organiser les idées en catégories distinctes, abordées de manière logique et graduelle.

Il n'était en aucun cas question de rédiger un essai philosophique, mais bien une réflexion critique concrète. Le manque d'originalité et tout simplement de contenu pertinent a surpris le jury, et pénalisé les candidats. Parmi les arguments possibles à développer figuraient :

- l'invention d'une nouvelle mode de communication avec le développement des nouvelles technologies,
- « parler avec quelqu'un » n'est plus uniquement par voie orale mais au travers d'un écran,
- l'écriture a désormais besoin de s'adapter pour « parler plus vite »,
- les signes de ponctuation remplacent désormais des mots et prennent en conséquence des nouvelles significations.

Comme chaque année, les éléments attendus par le jury, et ceux qui ont été appréciés sont :

- une introduction qui situe clairement les termes du débat,
- un développement qui propose une articulation des idées, si possible dans le cadre d'une démonstration, et non d'une simple énumération (signposting / signalling),
- dans la conclusion, il est attendu des candidats qu'ils proposent une synthèse qui fournisse une réponse à la question posée : en d'autres termes, que les candidats adoptent une prise de position nette.

Correction

Des erreurs de tous genres ont été trouvées dans les copies. Les candidats doivent impérativement se relire, et éviter des fautes impardonnables telles que les accords, ou les fautes d'étourderie, par exemple des mots en français placés au sein d'une phrase en anglais.

Pour conclure, il est vivement conseillé aux candidats de chercher la clarté du propos, afin d'éviter trop d'erreurs de langue dans des essais, souvent décevants, d'un point de vue du contenu.

